



AVIS AU PUBLIC

URBANISME

Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général Partie écrite

Il est porté à la connaissance du public que, en sa séance du 29 janvier 2019, le conseil communal a marqué son accord sur le projet de modification ponctuelle de la partie écrite du plan d'aménagement général de la commune de Troisvierges. Ce projet, présenté par le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, est élaboré par le bureau d'études TR-Engineering.

En application des articles 12 et 13 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le projet et la délibération du conseil communal sont déposés à la maison communale où le public peut en prendre connaissance pendant trente jours à partir du vendredi 15 février 2019.

Durant cette même période, le projet et la délibération du conseil communal sont consultables sur le site internet de la commune de Troisvierges www.troisvierges.lu sous la rubrique « Raider ».

Les observations et objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège échevinal endéans ce délai de trente jours, sous peine de forclusion.

Une réunion publique d'information sur le projet aura lieu à la maison communale de Troisvierges, 9-11 Grand-Rue à Troisvierges, le mercredi 20 février 2019 à 10H00.

Strategische Umweltprüfung SUP

En application de l'article 2.3 de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, Madame la Ministre de l'Environnement a, dans son courrier du 03 janvier 2019 (réf. 91815/PP-mz), marqué son accord sur la non-nécessité de devoir procéder à l'élaboration d'une étude d'évaluation environnementale (Umweltbericht) du projet.

Cette décision et les pièces à l'appui font partie intégrante du dossier soumis à la présente enquête publique et sont consultables sur le site internet de la commune de Troisvierges www.troisvierges.lu sous la rubrique « Raider ».

Le bourgmestre,

Edy MERTENS



Le secrétaire,

Claude HELTEN

